

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 2

Artikel: Recette : (trouvée dans un ancien manuscrit)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour la cousine. S'il était venu le jour de l'enferrement, ça aurait été tout seul. D'abord, on est nombreux; on n'a pas le temps de dire grand-chose. On serre les mains de la veuve en secouant la tête, et puis, il y a quelques phrases que tout le monde sait, et qui vont toujours bien: « Ma pauvre cousine, il me fait terriblement mal de vous; bon courage!... C'est bien le cas de dire: on ne sait ni qui vit, ni qui meurt.. Ce pauvre Félix! le voilà dans son repos. Il a tant souffert... » Mais cette fois, il fallait faire tout un petit discours, et le pauvre Jules suait sang et eau pour le préparer.

Devant la maison mortuaire, il s'arrêta une minute, secoua la poussière de son pantalon, défrisa son habit, puis enfila résolument le corridor, comme cela se doit dans une maison de deuil.

Au bout du corridor, avant d'ouvrir la porte de la cuisine, il se recueillit un instant, répétant dans sa mémoire ce qu'il allait dire.

La Julie était là: il l'entendait toussoter.

Bravement, il ouvrit la porte:

— Bonjour, cousine Julie,... commença-t-il, d'un ton de circonstance, mais il s'arrêta stupéfait. Assise sur la pierre du foyer, devant un feu clair de sapin, la Julie, paisiblement, faisait les bricelets. « ... Pour quant à ça, reprit-il, en changeant de ton, il me fait plaisir de voir que vous ne vous en donnez pas trop. Moi qui m'attendais à vous trouver dans les pleurs! »

Alors la Julie, vexée, sans quitter sa place, et tout en faisant tourner son fer à bricelets: « Oh! bien pardine, c'est votre faute aussi. Pourquoi venez-vous seulement aujourd'hui? C'est hier qu'il vous aurait fallu me voir!!! »

PIERRE D'ANTAN.

Liberté, c'est ton jour; ce sol est ton empire....

Le nouvel-an est passé; on dit qu'il fut gai. Pas partout, cependant. Entre les 388 communes vaudoises il en est une où le nouvel-an a dû paraître bien triste, si du moins l'on en croit la vénérable *Feuille des Avis officiels*.

Voici, en effet, ce qu'on lisait dans le numéro du 30 décembre de la dite *Feuille*:

La Municipalité de *** interdit toute mendicité, chants, etc., dans la commune pendant les fêtes de l'An.

La police locale est chargée de la surveillance et de l'observation de cette décision et sévira rigoureusement contre les fautifs.

***, le 27 décembre 1902

Greffe municipal.

Est-ce permettable? Défendu de chanter sur tout le territoire d'une commune pendant les fêtes de l'An! Pour un pays où le mot « Liberté » est partout, jusque sur les portes des prisons et le képi des gendarmes, c'est un peu fort!...

Onco l'an dou.

Mè assebin, vu vo derè oquie dè l'an dou; n'y a pas rein que voutron mons V. F. que pouaissè ein déveza.

L'est veré qu'on ne pao pas ein derè grand tsouze! Cein est zu coumeint va lo mondo, tantou bin, tantou mau. Pé bounheu que n'en pas zu pè chaotre on ovaille. Coumeint cilia dè la Martinique io ion dè cilia vorcans s'est boutà à cratchi dào fu, dài pierrès et dài meilions tot boulreints su lè maisons et su lè dzeins, fressaient tot et esterminéint tot. Lo bon Dieu aidhai à cilia pourrèz dzeins!

La guerra dào Transvat a pu enfin botsi; cilia pourro Boères s'eint sont pardie teri à l'honneur quand bin l'ont perdu et Chambrelin, avoué sè lenettès que n'on qu'on verro, porrà vaire du z'ora la nota à payi.

Guelioumo tracé adé décé delé po sè férè vairre et fà pertot dài tostes à la patrie po amusà sè titès carraies.

Lo rai dài Couastro est zu l'ai férè 'na vesita et coumeint passâvè per tsi no, noutrès conseillers fédéraux sont zu l'ai offri cauquès botoliès dè bousé pè Lucerne et paret que l'a trovâ cé vin rudo bon. Vitto-Manivet est zu assebin serrâ la patta à se n'ami Nicolas et paret que l'ont fé on tiré bas d'einfai à propou de 'na mili-batz que la fenna ào Vitto a onco zu stu l'âton.

On oût pequa dévezà dào pourro vilho François-Dzoset. Compto que sè tint vai lo fornet ein-vortolli dein 'na bouna roclaire ein sondzeint coumeint faut férè po accordâ sè conseillers que sè traiton adé dè pandores et dè bracail-lons quand sont pè lo Grand Conset. Faut bin derè que l'a à férè avoué dâi tot erouïo lulus quand sont ein bizebille.

Lo petit rai Foncet dâi z'Espagnes a prai l'an passâ: y'a bin zu l'affäre dè cilia z'Humbert, 'na beinda dè larro que fasoint lè grands seigneu et que robâvont ài z'ons et ài z'autro dâi pecheintes pognés d'ardzeint; mà paret que lè z'ont ti pu raccrotsi stâo dò passâ pè Madrid et sont su d'avâi dâi cilia po 'na bouna vourba. Et l'est bin lão d'an!

Po cein qu'ein est dè la Suisse et dào canton dè Vaud, vo deri cein deçando que vint.

**

Les XXII cantons.

Argovie et Fribourg, Bâle, Soleure et Berne, Genève, Uri, Glaris, les Grisons et Lucerne, Zug, Schaffhouse, Zurich, St-Gall, Vaud, Neuchâtel, Thurgovie, Unterwald, le Valais, Appenzell, Le Tessin et Schwytz, tous fiers du nom de Tell!

Un sermon de circonstance.

Le pasteur du Pénitencier avait prié un de ses collègues de vouloir bien le remplacer un dimanche.

Ce dernier rencontra un ami dans la rue et, au hasard de la conversation, lui fit part de son embarras au sujet du texte sur lequel il lui faudrait prêcher aux détenus.

— Comment, lui fait l'ami, le choix d'un texte te donne du souci? Pourtant, rien n'est plus facile. Tiens, veux-tu faire le plus grand honneur de ces misérables? Arrête-toi sur ce simple passage de l'Evangile: *Heurtez et l'on vous ouvrira!*

Malvais présage.

L'année dans laquelle nous venons d'entrer présente une particularité des plus rares.

On y compte trois vendredis 13, et deux de ces jours si redoutés des superstition reviennent deux mois de suite, en février et mars! Le troisième vendredi 13 de 1903 sera en novembre.

Heureusement, ces malencontreux vendredis ne se trouvent pas dans les mois qui seront consacrés à nos grandes fêtes du centenaire.

On bouébo qu'en fâ dâi ballâ.

La rédaction du « *Conteur vaudois* », afin de couper court à diverses suppositions, s'empresse de déclarer que M. Octave Chambaz n'est pas l'auteur du morceau patois publié dans l'*Almanach du Conteur* et intitulé *Lo bouébo ad Conseiller*. Ce morceau, d'ailleurs — est-il besoin de le dire — n'a d'autre visée que l'amusement du lecteur et ne saurait porter ombrage à qui que ce soit.

Et puis voilà!

Plusieurs individus avaient eu des difficultés avec un monsieur qui leur avait causé du chagrin; il se concertaient pour savoir quelles mesures ils devaient prendre à son égard.

— Savez-vous? dit l'un, il faut lui écrire une lettre anonyme; on la signera tous et on la fera encore sur papier timbré.

Rénette.

(*Trouvée dans un ancien manuscrit.*)

Por tia lè pudzè premi 'na livra dé taba maraco, sa toncé dè triacilio, on gran dè vert-dégris. Voigni lo to per la tzambra, lè pudzè que son asse curieusè qué lè facé vont vouaiti cein que le, le niflou lo taba et ein éternuein le se casson la tita su lo pava.

Oh! le calembour!

A l'examen de géographie.
Un expert interrogeant un élève:

— Pourriez-vous me citer un cap?

L'élève ahuri reste coi.

— Retirez-vous, dit l'expert, car vous n'avez pas de cap à citer.

Boutade.

Une dame très avare cherchait un moyen d'empêcher que ses domestiques ne touchassent à un tonneau d'excellente bière qu'elle venait d'acheter.

— Le moyen est bien simple, lui dit un voisin, mettez à côté un tonneau d'Yvorne.

L'Almanach du « Conteur vaudois » pour 1903, contient :

1. Tsanson dè boun-an, par Louis Favrat. — 2. Le Centenaire du canton de Vaud, par V. F. — 3. A propos du climat du canton de Vaud, par Henri Dufour. — 4. Le dimanche matin, par Louis Monnet. — 5. Sur Monthelon, dessins de E. Fivaz. — 6. Dans les Alpes vaudoises (voix de nos chalets), par Alf. Ceresole. — 7. Le bouébo ad Conseiller (vers), par *'. 8. Croquis d'hôpital, par Victor Favrat. — 9. Onna demanda in mariadzo, par Octave Chambaz. — 10. Les vieux toits, conte, avec illustration de V. Rossat, par Paul Perret. — 11. La conversion de Jean-Louis, avec illustration de V. Rossat, par Ch.-Gab. Margot. — 12. Lé pâi de barba, par C.-C. Dénéréaz. — 13. Le festival de 1903 (fragments), par Jaques-Daleroze. — 14. La vieille Jannette (portrait), par Henri Thuillard. — 15. Les ambitions de Fanchette, comédie (fragments), par Pierre d'Antan. — 16. Ohé! nos petits jeunes!, par Berthe Nicollier. — 17. On verra voir (chanson) avec musique de Ch. M., par E.-C. Thou. — 18. Au bureau du *Conteur*, par J. Monnet. — 19. L'épée de Damoclès (vers), par Louis Croisier. — 20. Les gêneurs, par E. D. — 21. Gavotte (musique) par Aug. Giroud. — 22. Comme disaient nos bons aïeux, vieux dictos- frangais et patois, recueillis par *. — 23. La lessive (chanson), par E.-C. Thou. — 24. Une poignée d'écus, par J. Zink. — 25. Nouveau Tantale, variété. — 26. Nos artistes, dessin de E. Fivaz.

En vente au bureau du journal et dans les librairies. — *Prix 50 centimes.*

Le théâtre de Victor Hugo. — M. Scheler, qui revient d'une brillante tournée dans les pays du nord, est à peine descendu de wagon, que déjà il pense à ses fidèles auditeurs lausannois. C'est du théâtre de Victor Hugo qu'il va les entretenir. *Cinq causeries récitals* sont annoncées, dont la première aura lieu mardi 13 courant, à 5 heures, au Casino-Théâtre. — Billets à la librairie Tarin et à l'entrée.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, à 8 heures, *La Tour de Londres*, drame historique en 5 actes, et *La marraine de Charley*, comédie-bouffe en 3 actes. Salle comble.

KURSAAL. — Demain, dimanche, à 3 heures, *Matinée*, et le soir, à 8 heures. *Débuts*: Les Brothers-Wards, cascadeurs excentriques. *Zizi-Papillon*, danseuse acrobatique du Casino de Paris, et toutes les autres attractions.

Pour samedi prochain, dans le *Conteur*, *Le pion de bas*, par Ch.-Gab. Margot. *Un conte de chez nous.*

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.